



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

APPEL À LA VIGILANCE DES ELEVEURS DE PORCINS :

Une nouvelle souche de virus de la peste porcine africaine a été détectée en Sardaigne le 20/09/2023, **PROTEGEZ VOS ANIMAUX !**

LA PESTE PORCINE AFRICAINNE TUE LES PORCS



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques agricoles.

Transporteurs

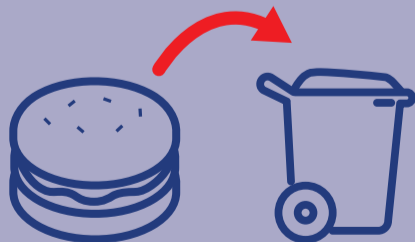
ne propagez pas
la maladie



RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS

Vous travaillez dans la filière porcine

Nettoyez et désinfectez votre véhicule après le déchargement de votre cargaison.



Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées.

Vous travaillez dans une autre filière

Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine. Sinon, déclarez-le aux autorités de transport.

Ne visitez pas d'élevage si cela n'est pas nécessaire.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine

Messages et visuels adaptés de la campagne *La PPA tue les porcs* de l'Organisation mondiale de la santé animale. Cette campagne est cofinancée par l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne